

Conseillers en exercice : 77 L'an deux mille vingt-deux, le quatre juillet, à dix-neuf
Présents : 60 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance
Absents excusés : 8 ordinaire à la salle des Conférences du Rozier Coren à
Pouvoirs : 9 Saint-Flour, après convocation légale en date du 28 juin
Votants : 69 2022, sous la Présidence de Madame Céline CHARRIAUD.

Présents :

MME Agnès AMARGER, M. Didier AMARGER, MME Annie ANDRIEUX, MME Béatrice ANTONY, M. Frédéric ASTRUC, MME Nicole BATIFOL, MME Pierrette BEAUREGARD, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, MME Marina BESSE, M. Gilles BIGOT, M. Richard BONAL, M. Jean-Luc BOUCHARINC, MME Sylvie VAISSADE, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Alberto COSTANTINI, M. Éric BOULDOIRES, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, MME Yolande CHASSANG, M. Marcel CHASTANG, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Bernard COUDY, M. Gérard COURET, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, M. Marc MAGENTIES, M. Philippe ECHALIER, M. Christian GENDRE, M. Daniel GINHAC, M. Jérôme GRAS, M. Michel BADUEL, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Nathalie LESTEVEN, M. Philippe MATHIEU, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Guy MICHAUD, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, M. Louis NAVECH, MME Marine NEGRE, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, M. Loïc POUDEROUX, M. Pascal POUDEVIGNE, M. Marc POUUNET, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Bernard REMISE, MME Bernadette RESCHE, M. Jean-Paul RESCHE, MME Jeanine RICHARD, M. Robert ROUSSEL, M. Pierre SEGUIS, M. Serge TALAMANDIER, M. Christophe VIDAL, M. David VITAL.

Absents excusés :

M. Robert BERTRAND, M. Claude BONNEFOI, MME Ghislaine DELRIEU, M. Éric GOMESSE, MME Sylvie PORTAL, M. Olivier REVERSAT, MME Patricia ROCHÈS, M. Michel ROUFFIAC.

Pouvoirs :

M. Philippe DE LAROCHE donne pouvoir à M. Gille BIGOT
MME Bonnie DELEPINE donne pouvoir à MME Emmanuelle NIOCEL JULHES
M. Vital GENDRE donne pouvoir à M. Bernard REMISE
MME Martine GUIBERT donne pouvoir à M. Marc POUUNET
M. Adrien LAMAT donne pouvoir à M. Jean-Luc BOUCHARINC
MME Annick MALLET donne pouvoir à M. Jean-Claude PRIVAT
M. Louis PECHAUD donne pouvoir à M. Philippe MATHIEU
M. René PELISSIER donne pouvoir à M. Philippe MATHIEU
MME Maryline VICARD donne pouvoir à MME Marie PETITIMBERT

Madame Marine NEGRE a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **12 JUL. 2022**

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

OBJET : FIXATION DE TARIFS 2022 – DECHETTERIE

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Marc BOUDOU

Vu le règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés de Saint-Flour Communauté et notamment son article 11 ;

Vu la délibération n°2021-57 du 10 décembre 2022 du SYTEC fixant les tarifs d'enfouissement en ISDND pour l'année 2022 ;

Vu la décision n°2022-286 approuvant la convention avec Chimirec ;

Vu la décision n°2022-160 approuvant le marché de collecte et de valorisation des bennes bois attribué à l'entreprise Transplanèze ;

Considérant les offres du marché de collecte et valorisation du placoplâtre ;

Considérant la possibilité de conventionner avec Aliapur pour assurer un enlèvement et un traitement gratuit des pneus ;

Considérant que ce conventionnement nécessite une collecte gratuite des pneumatiques usagés auprès des usagers ;

Vu les tarifs appliqués en déchetterie en vigueur depuis 2018 ;

Considérant qu'il y a lieu de les mettre à jour ;

Considérant la proposition de grille tarifaire ci-annexée ;

Vu l'avis favorable de la commission des finances et du bureau exécutif réunis conjointement le 20 juin 2022 ;

Le conseil communautaire après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

✚ APPROUVE la grille de tarification ci-annexée pour la collecte des déchets en déchetterie communautaire à compter de l'entrée en vigueur de la présente délibération.

POUR : 67 VOIX

ABSTENTION : 1 (M. Jean-Paul RESCHE)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (MME Marine NEGRE)

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

La Présidente,

Céline CHARRIAUD



Tarifs Déchetterie 2022

*Professionnels résidant sur le territoire
de Saint-Flour Communauté :*

Type de Déchets	Conditions d'acceptation	Tarifs 2022
Encombrants :		
		Le m³
Gravats	5m ³ / semaine	9,00 €
Bois (classe A)	5m ³ / semaine	14,00 €
Bois (classe B)	5m ³ / semaine	25,00 €
Végétaux	illimité	Gratuit
Non valorisables	5m ³ / semaine	20,00 €
Ferrailles	illimité	Gratuit
Produits placoplatre	5m ³ / semaine	170,00 €
Emballages ménagers :		
Verres	illimité	Gratuit
Flaconnages, plastiques		
Emballages métalliques		
Cartons		
Papiers (journaux, magazines)		
Déchets Toxiques :		
Néons,	illimité	Gratuit
Batteries,		
Piles,		
Huiles alimentaires. (sauf entreprises du secteur alimentaire)	80 litres / mois	Gratuit
Huiles de moteurs, (sauf les entreprises du secteur automobile)	10 litres / mois	
Pneus (sauf les entreprises du secteur automobile) - <i>uniquement sur la déchetterie de Saint-Flour</i> Les pneus de poids lourds et de tracteur ne sont pas acceptés sur la déchetterie		
Pneus VL, utilitaires, 4x4		Interdit
D.I.S.		
(Déchets Industriels Spéciaux)		Tarification au coût réel selon le flux (voir tableau annexe)
DEEE (appareils ménagers - entreprises de récupération et professionnels du secteur de la distribution)		Interdit

Etant précisé que pour les professionnels, tout montant à recouvrer inférieur à 5 € devra être réglé impérativement au régisseur au moment du dépôt.

Tarifs Déchetterie 2022

**Professionnels ne résidant pas
sur le territoire de Saint-Flour Communauté :**

Type de Déchets	Conditions d'acceptation	Tarifs 2022
Encombrants :		Le m³
Gravats	5m ³ / semaine	11,00 €
Bois (classe A)	5m ³ / semaine	16,00 €
Bois (classe B)	5m ³ / semaine	27,00 €
Végétaux	illimité	Gratuit
Non valorisables	5m ³ / semaine	22,00 €
Ferrailles	illimité	Gratuit
Produits placoplatre	5m ³ / semaine	200,00 €
Emballages ménagers :		
Verres	illimité	Gratuit
Flaconnages, plastiques		
Emballages métalliques		
Cartons		
Papiers (journaux, magazines)		
Déchets Toxiques :		
Néons,	illimité	Gratuit
Batteries,		
Piles,		
Huiles alimentaires. (sauf entreprises du secteur alimentaire)	80 litres / mois	1€/litre
Huiles de moteurs, (sauf les entreprises du secteur automobile)	10 litres / mois	1€/litre
Pneus (sauf les entreprises du secteur automobile) - uniquement sur la déchetterie de Saint-Flour Les pneus de poids lourds et de tracteur ne sont pas acceptés sur la déchetterie		
Pneus VL, utilitaires, 4x4		Interdit
D.I.S.		
(Déchets Industriels Spéciaux)		Tarification au coût réel selon le flux (voir tableau annexe)
DEEE (appareils ménagers - entreprises de récupération et professionnels du secteur de la distribution)		Interdit

Etant précisé que pour les professionnels, tout montant à recouvrer inférieur à 5 € devra être réglé impérativement au régisseur au moment du dépôt.

Tarifs Déchetterie 2022

Particuliers et associations résidant
sur le territoire de Saint-Flour Communauté

Type de Déchets	Conditions d'acceptation	Tarifs 2022	
Encombrants :		Le m³	
Gravats	5m ³ / semaine	Gratuit	
Bois (Classe A et B)	5m ³ / semaine		
Végétaux	illimité		
Non valorisables	5m ³ / semaine		
Ferrailles	illimité		
Produits placoplatre	1m ³ / semaine		
Emballages ménagers :			
Verres	illimité	Gratuit	
Flaconnages, plastiques			
Emballages métalliques			
Cartons			
Papiers (journaux, magazines)			
Déchets Toxiques :			
Néons,	illimité	Gratuit	
Batteries,			
Piles,			
Huiles alimentaires,			80 litres / mois
Huiles de moteurs,			10 litres / mois
Filtres à huile			
Pneus - uniquement sur la déchetterie de Saint-Flour Les pneus de poids lourds et de tracteur ne sont pas acceptés sur la déchetterie			
Pneus VL, utilitaires, 4x4	2 montes par an par foyer	Gratuit	
D.M.S.			
(Déchets Ménagers Spéciaux)		Gratuit	
DEEE appareils ménagers			
Gazinière lave linge lave vaisselle		Gratuit	
Télé - matériel informatique			
Frigo - congélateurs			
Déchets Médicaux :			
Déchets médicaux		Gratuit	

Etant précisé que pour les particuliers et associations, Saint-Flour Communauté se réserve le droit de refuser tout apport supérieur aux plafonds ci-dessus ou de facturer ce dernier suivant le tarif des professionnels.

Tarifs Déchetterie 2022

**Particuliers et associations ne résidant pas
sur le territoire de Saint-Flour Communauté :**

Type de Déchets	Conditions d'acceptation	Tarifs 2022	
Encombrants :		Le m³	
Gravats	5m ³ / semaine	3,00 €	
Bois (classe A)	5m ³ / semaine	14,00 €	
Bois (classe B)	5m ³ / semaine	25,00 €	
Végétaux	illimité	Gratuit	
Non valorisables	5m ³ / semaine	8,50 €	
Ferrailles	illimité	Gratuit	
Produits placoplatre	5m ³ / semaine	170,00 €	
Emballages ménagers :			
Verres	illimité	Gratuit	
Flaconnages, plastiques			
Emballages métalliques			
Cartons			
Papiers (journaux, magazines)			
Déchets Toxiques :			
Néons,	illimité	Gratuit	
Batteries,			
Piles,			
Huiles alimentaires,			80 litres / mois
Huiles de moteurs,			10 litres / mois
Filtres à huile			
Pneus - uniquement sur la déchetterie de Saint-Flour Les pneus de poids lourds et de tracteur ne sont pas acceptés sur la déchetterie			
Pneus VL, utilitaires, 4x4	2 montes par an par foyer	Gratuit	
D.M.S.			
(Déchets ménagers spéciaux)		Gratuit	
DEEE appareils ménagers			
Gazinière lave linge lave vaisselle		Gratuit	
Télé - matériel informatique			
Frigo - congélateurs			
Déchets Médicaux :			
Déchets médicaux		Gratuit	

Etant précisé que pour les particuliers et associations hors territoire, Saint-Flour Communauté se réserve le droit de refuser tout apport supérieur aux plafonds ci-dessus ou de facturer ces derniers suivant le tarif des professionnels hors territoire.

Tarifs Déchetterie 2022

Personnes morales de droit public situées
sur le territoire de Saint-Flour Communauté :

Type de Déchets	Conditions d'acceptation	Tarifs 2022	
Encombrants :		Le m³	
Gravats	jusqu'à 5m ³ / semaine	3,00 €	
Bois (classe A)	5m ³ / semaine	14,00 €	
Bois (classe B)	5m ³ / semaine	25,00 €	
Végétaux	illimité	Gratuit	
Non valorisables	jusqu'à 5m ³ / semaine	8,50 €	
Ferrailles	illimité	Gratuit	
Produits placoplatre	5m ³ / semaine	140,00 €	
Emballages ménagers :			
Verres	illimité	Gratuit	
Flaconnages, plastiques			
Emballages métalliques			
Cartons			
Papiers (journaux, magazines)			
Déchets Toxiques :			
Néons,	illimité	Gratuit	
Batteries,			
Piles,			
Huiles alimentaires,			80 litres / mois
Huiles de moteurs,			10 litres / mois
Pneus - uniquement sur la déchetterie de Saint-Flour Les pneus de poids lourds et de tracteur ne sont pas acceptés sur la déchetterie			
Pneus VL, utilitaires, 4x4		Interdit	
D.M.S.			
(Déchets ménagers spéciaux)		Tarifcation au coût réel selon le flux (voir	
DEEE appareils ménagers			
Gazinière lave linge lave vaisselle		Gratuit	
Télé - matériel informatique			
Frigo - congélateurs			

Etant précisé que Saint-Flour Communauté se réserve le droit de refuser tout apport supérieur aux plafonds ci-dessus ou de facturer ce dernier suivant le tarif des professionnels.

Tarifs Déchetterie 2022

**Personnes morales de droit public non situées
sur le territoire de Saint-Flour Communauté :**

Type de Déchets	Conditions d'acceptation	Tarifs 2022
Encombrants :		
		Le m³
Gravats	jusqu'à 5m3 / semaine	5,00 €
Bois (classe A)	jusqu'à 5m3 / semaine	16,00 €
Bois (classe B)	jusqu'à 5m3 / semaine	27,00 €
Végétaux	illimité	Gratuit
Non valorisables	5m ³ / semaine	8,50 €
Ferrailles	illimité	Gratuit
Produits placoplatre	5m3 / semaine	170,00
Emballages ménagers :		
Verres	illimité	Gratuit
Flaconnages, plastiques		
Emballages métalliques		
Cartons		
Papiers (journaux, magazines)		
Déchets Toxiques :		
Néons,	illimité	Gratuit
Batteries,		
Piles,		
Huiles alimentaires.	8 litres / mois	
Huiles de moteurs,	20 litres / mois	
Pneus - uniquement sur la déchetterie de Saint-Flour		
Les pneus de poids lourds et de tracteur ne sont pas acceptés sur la déchetterie		
Pneus VL, utilitaires, 4x4		Interdit
D.M.S.		
(Déchets ménagers spéciaux)		Tarification au coût réel selon le flux (voir tableau annexe)
DEEE appareils ménagers		
Gazinière lave linge lave vaisselle		Gratuit
Télé - matériel informatique		
Frigo - congélateurs		

Etant précisé que Saint-Flour Communauté se réserve le droit de refuser tout apport supérieur aux plafonds ci-dessus ou de facturer ce dernier suivant le tarif des professionnels.